

COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal jeudi 30 mars 2023

Décisions

Application des articles 285 et 287 du décret sur l'administration locale

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par le président à 20u00.

Younes El Yousfi, animateur de jeunesse, explique brièvement le projet sur les jeunes désœuvrés et la problématique autour de la sécurité.

SEANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal du Conseil communal du 02/03/2023. Le Conseil communal approuve le procès-verbal de la séance du 02/03/2023.
2. Règlement de rétribution sur les déchets ménagers 2023-2025. Le Conseil communal approuve le règlement de rétribution sur les déchets ménagers pour la période 2023-2025.
3. Convention relative à l'exploitation permanente d'un établissement de jeux de hasard de classe IV : refus. Le Conseil communal rejette la convention relative à l'exploitation permanente d'un établissement de jeux de hasard de classe IV.
4. Pacte local pour l'énergie et le climat (1.0) - Rapport. Le Conseil communal prend connaissance du rapport intermédiaire du pacte local pour l'énergie et le climat.
5. Modification supplémentaire du règlement de circulation. Le Conseil communal approuve favorablement les modifications de règlement de circulation.
6. Conseil consultatif du Temps Libre - sous-conseil de la culture. Le Conseil communal traite la nomination de 2 membres du Conseil consultatif du Temps-libre - sous-conseil de la culture
7. NGBS: voyages scolaires 2023-2024. Le Conseil communal approuve les voyages scolaires de l'école primaire néerlandophone année scolaire 2023-2024.
8. Subventions pour les jeunes - année de fonctionnement 2021-2022. Le Conseil communal prend connaissance de la décision du Collège d'annuler le visa du directeur financier et ainsi d'approuver les subventions pour la jeunesse pour l'année de fonctionnement 2021-2022 conformément à la nouvelle clé de répartition.
9. IOED - Erfgoed Brabantse Kouters: désignation d'un représentant. Le Conseil communal désigne un représentant et un suppléant pour le projet de l'association Erfgoed Brabantse Kouters.
10. Intradura: approbation des modifications des statuts. Le Conseil communal approuve la proposition des modifications des statuts d'Intradura.
11. Questions orales. En application des articles 32 et 278 du décret sur l'administration locale, le rapport de séance est disponible sous la forme d'un enregistrement audio sur le site Internet www.wemmel.be. Les questions orales commencent à 02:11.

Cette liste comportant une description succincte des décisions est disponible pour consultation auprès du Service Affaires Internes, à la maison communale, avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Wemmel, 4-4-2023,

Par ordonnance:
Le Directeur général
Audrey MONSIEUR

Le Président
Veerle HAEMERS

